



Pensez à regrouper vos crédits en cours afin d'envisager un nouveau projet !*



MLGR00422DEP - Agence Mister Bing Bang - Illustrations Régis Bang - Préservez notre environnement, recyclez ce document après utilisation. IMPRIMÉ VERT*

*La diminution du montant de la mensualité entraîne l'allongement de la durée du remboursement et peut majorer le coût total du crédit. Elle doit s'apprécier par rapport à la durée restant à courir sur les prêts objet du regroupement de crédits.

CRÉSERFI, la société de financement du CSF (SA au capital de 56 406 136 € - RCS Paris B 303 477 319 - Siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75009 Paris - Courtier d'assurances inscrit à l'ORIAS sous le n° 07 022 577 (www.oriass.fr) et ses partenaires prêteurs : **CREDIT LIFT** est une marque de CA Consumer Finance, SA au capital de 554 482 422 euros. Siège social : 1 rue Victor Basch CS 70001 91068 MASSY Cedex, 542 097 522 RCS Evry. Mandataire d'intermédiaire d'assurance, inscrit à l'ORIAS sous le n°07 008 079 (www.oriass.fr) ; **Banque EDEL** - SNC au capital de 150 134 754 € - Siège social : 60 rue Buissonnière CS 17601 31676 Labège cedex - RCS Toulouse B 306 920 109 - Mandataire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 036 333 (www.oriass.fr) ; **BNP Paribas Personal Finance** - Etablissement de crédit - S.A. au capital de 546 601 552 € - 542 097 902 RCS Paris - Siège social : 1, Boulevard Haussmann 75009 Paris France- Intermédiaire en assurance immatriculé sous le numéro 07 023 128 (www.oriass.fr) ; **CFCAL** - Le CREDIT FONCIER ET COMMUNAL D'ALSACE ET DE LORRAINE (CFCAL Banque), Société Anonyme au capital de 5 582 797 euros, dont le siège social est situé au 1, rue du Dôme (67000) STRASBOURG, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Strasbourg sous le numéro 568501282B - Mandataire d'Assurance sous le N°ORIAS 07 029 152 ; **CREATIS** - S.A. à Conseil d'Administration au capital de 52 900 000 € - siège social : 61 avenue Halley - Parc de la Haute Borne - 59650 VILLENEUVE D'ASCQ - RCS Lille Métropole sous le numéro B 419 446 034 - enregistrée à l'ORIAS en tant que Courtier d'assurance ou de réassurance sous le numéro 07005776 (www.oriass.fr) ; **CREDIT MUNICIPAL PUBLIC ET SOLIDAIRE** - Etablissement public communal de crédit et d'aide sociale - siège social : 29 rue du Mirail 33074 Bordeaux cedex - SIRET 263 306 367 00016 - Mandataire en assurances, N° ORIAS 08043988 (www.oriass.fr) vous proposent le "regroupement de crédits". Il est sous réserve d'acceptation par le prêteur après étude de votre situation financière.

En cas de regroupement de crédits à la consommation ou en même temps de crédits immobiliers, dont frais et indemnités éventuels, représentant moins de 60 % du total : le prêteur proposera une offre de prêt personnel sauf s'il exige en garantie une hypothèque ou une autre sûreté comparable sur un bien immobilier à usage d'habitation ou sur un droit lié à un bien immobilier à usage d'habitation. Dans ce cas l'emprunteur dispose d'un délai de rétractation de 14 jours. Si le regroupement de crédits ne concerne que des crédits immobiliers ou si la part des crédits immobiliers rachetés, dont frais et indemnités éventuels, dépasse 60 % du total ainsi que dans tous les cas où le prêteur exige en garantie une hypothèque ou une autre sûreté comparable sur un bien immobilier à usage d'habitation ou un droit lié à un bien immobilier à usage d'habitation, le prêteur proposera une offre de prêt immobilier. Dans ce cas l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours après réception de l'offre de contrat. Conformément à la loi, aucun versement de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent. L'emprunteur d'un crédit immobilier dispose d'un délai de réflexion de 10 jours. La vente est subordonnée à l'obtention du prêt. S'il n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes perçues.

CRÉSERFI intervient en qualité d'intermédiaire de crédit non exclusif de plusieurs établissements de crédit. Il apporte son concours à la réalisation d'opération de crédit, sans agir en qualité de prêteur.

Le Crédit Social des Fonctionnaires est une association loi 1901, siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75313 Paris cedex 09. Pour adhérer au CSF et profiter de tous les services et avantages sélectionnés pour vous, il suffit d'acquiescer à un droit d'entrée unique et une cotisation annuelle (tarifs en vigueur consultables sur www.csf.fr). Et pour plus d'avantages, optez pour les services C Plus (tarifs en vigueur consultables sur www.csf.fr).

Les informations collectées par le groupe CSF sont traitées afin de gérer les adhérents et prospects. Ce traitement est basé sur votre consentement que vous pouvez retirer à tout moment. Ces informations à destination du groupe CSF, seront conservées pendant trois ans après le dernier contact commercial. Certains partenaires liés contractuellement pour la gestion d'opérations de relance et de recouvrement sont susceptibles d'être établis au Maroc. La sécurité des données transférées est garantie par la signature de clauses contractuelles type de la Commission Européenne. Conformément à la loi n°78-17 modifiée du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (dite « Loi Informatique et liberté ») et au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous disposez de droits sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement (droit à l'oubli), droit d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité et le droit de définir des directives sur vos données à caractère personnel après votre décès. Pour exercer vos droits, merci d'adresser votre courrier à DPO - Groupe CSF - 9, rue du Faubourg Poissonnière 75313 Paris Cedex 9 ou par email à DPO-Groupe-CSF@csf.fr ou sur le site www.csf.fr dans l'espace Mon Compte. Une pièce d'identité pourra vous être demandée. En cas de manquement aux dispositions ci-dessus, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Vous disposez d'un droit d'opposition sans frais à l'utilisation de vos données personnelles à des fins de prospection commerciale en vous adressant à DPO - Groupe CSF - 9 rue du Faubourg Poissonnière 75009 Paris.



CONTACTEZ UN CONSEILLER AU
01 53 34 44 17
(appel non surtaxé)

PRENEZ RENDEZ-VOUS AU
01 53 36 10 40
(appel non surtaxé)

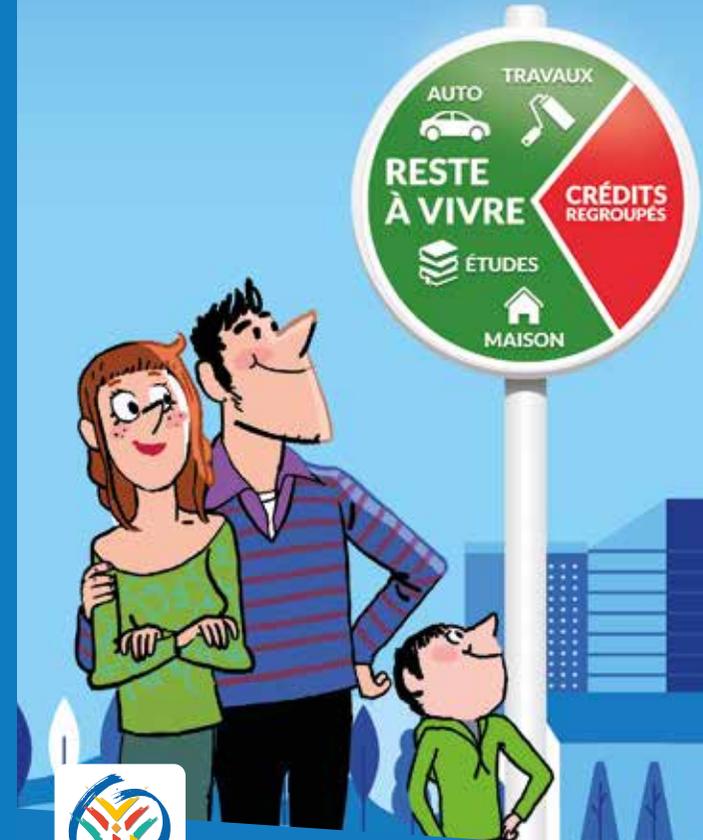
CRÉDIT SOCIAL DES FONCTIONNAIRES

CRÉSERFI
Société de financement du CSF
Caution / Crédits

**Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifiez vos capacités de remboursement
avant de vous engager.**

REGROUPEMENT DE CRÉDITS

Pour réaliser vos projets, passez au vert



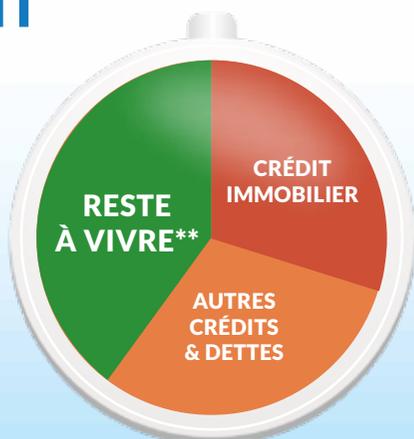
CRÉDIT SOCIAL DES FONCTIONNAIRES

CRÉSERFI
Société de financement du CSF
Caution / Crédits

VOUS AVEZ DES CRÉDITS MAIS AUSSI DE NOUVEAUX PROJETS ?

Continuez à avancer grâce au regroupement de crédits !*

AVANT



Tout ou partie de vos crédits sont regroupés en un seul.
Une date unique de remboursement, une seule mensualité.

> **votre gestion financière est simplifiée !**

Ce nouveau crédit, à la durée de remboursement plus longue, a une mensualité moins importante que la somme de vos anciens crédits*.

> **votre reste à vivre vous permet alors d'envisager de nouveaux projets !**

APRÈS

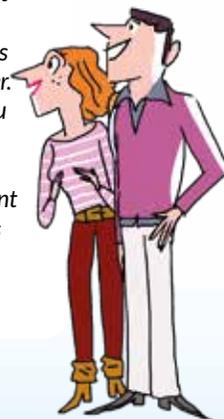


Vous devez changer votre vieille voiture pour un véhicule plus écologique ? Votre habitation a besoin de quelques travaux de rénovation pour être plus confortable et mieux isolée ? Ou bien votre aîné souhaite intégrer une école de commerce réputée mais onéreuse ?

Ce sont des projets qui peuvent être financés grâce au reste à vivre dégagé suite au regroupement de vos crédits.

Marie & Jérôme

ont un prêt immobilier en cours depuis 5 ans et un prêt travaux pas entièrement remboursé. Ils souhaitent acheter un véhicule neuf mais ne disposaient pas d'une épargne suffisante pour le financer. Grâce à leur conseiller Créserfi, ils ont pu emprunter le montant nécessaire à leur achat et l'associer à leurs deux prêts en cours dans le cadre d'un regroupement de crédits. Cette opération leur a permis de réaliser leur projet sans augmenter les mensualités à rembourser.



Catherine & Christian,

prochainement à la retraite, souhaitent compenser la baisse de revenus liée à leur changement d'activité. Leur conseiller Créserfi leur a proposé de regrouper leurs crédits en cours, un prêt immobilier et un prêt personnel, et ainsi de trouver un bon équilibre.

Vous aussi, vous aimeriez avancer sur vos projets ?

CONTACTEZ UN CONSEILLER AU

01 53 34 44 17

(appel non surtaxé)

PRENEZ RENDEZ-VOUS AU

01 53 36 10 40

(appel non surtaxé)

 **CSF.FR**

** Part restante des revenus après le remboursement des charges fixes.